GUIDE D'ENTRETIEN

DISJONCTEURS / INTERRUPTEURS

DPX^3

#LegrandImprovingLives*

*Ensemble, améliorons les vies

legrand®

LEGRAND
VOUS ACCOMPAGNE SUR TOUS VOS PROJETS

Le présent Guide d'entretien pour disjoncteurs et interrupteurs DPX³ décrit les règles d'entretien qui devront être scrupuleusement respectées afin de maximiser les performances et la durée de vie du matériel et de garantir la sécurité de votre installation.

INFORMATIONS LÉGALES

Les photos de présentation n'incluent pas toujours les équipements de protection individuelle mais ces derniers relèvent d'une obligation légale et réglementaire qu'il convient de respecter scrupuleusement.

Conformément à sa politique d'amélioration continue, la Société se réserve le droit de modifier les spécifications et les dessins sans préavis. Toutes les illustrations, les descriptions et les informations techniques contenues dans cette documentation sont fournies à titre indicatif et ne peuvent être tenues comme contraignantes pour la Société.

Sommaire

Consignes de sécurité 2

Guide d'entretien
Objet d'entretien 4
Plan d'entretien 5

Plan d'entretien
Entretien programmé 6
Niveaux Afnor 1-2 6
Niveaux Afnor 3-4 6

GUIDE D'ENTRETIEN

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tout manquement à la stricte application des procédures et au non-respect de ces recommandations pourra faire encourir à l'intervenant des risques d'accidents graves, mettant en danger les personnes et les biens (notamment, sans limitation, risques de brûlures, de chocs électriques...).

Généralités

- Utiliser exclusivement les produits et accessoires préconisés par le groupe Legrand dans le catalogue général, les notices, les fiches techniques et l'ensemble des autres documents mis à disposition par Legrand (ci-après désigné comme « Documentation ») dans le respect des règles d'installation.

Une installation ou une utilisation incorrecte peut entraîner des risques d'arc électrique dans l'enveloppe, de suréchauffement ou d'incendie. Les enveloppes doivent être utilisées dans des conditions normales, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être soumises à des valeurs de Tension/Courant/Température autres que celles spécifiées dans la Documentation.

- Legrand décline toute responsabilité en cas de modification ou réparation, non autorisée par le groupe Legrand, des équipements composant l'enveloppe, ainsi que tout manquement aux règles et préconisations établies par Legrand dans la Documentation. Par ailleurs, dans les cas visés ci-dessus, la garantie consentie par Legrand ne sera pas applicable.
- Il est nécessaire de vérifier l'adéquation des caractéristiques des produits avec leur environnement et leur utilisation lors des opérations d'entretien, et de vous reporter à la Documentation.
- Pour toute question ou demande de précision, merci de contacter votre interlocuteur du Groupe Legrand (voir coordonnées au dos de ce document).

Protection/sécurité

- Les opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien des enveloppes et des éléments qui les composent doivent être effectuées par du personnel qualifié, formé et habilité, en accord avec les règles en vigueur propres à chaque pays.
- Les personnes intervenant sur l'installation doivent avoir les habilitations électriques adéquates aux travaux à réaliser.
- Porter les EPI (Équipements de Protection Individuelle) nécessaires aux interventions sur des produits sous tension.

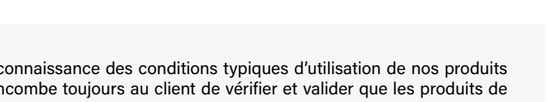

- Respecter les règles de sécurité liées aux travaux électriques.
- Un usage électrique et mécanique inapproprié des équipements peut être dangereux et risqué et peut entraîner des blessures corporelles ou dégâts matériels.

Entretien/maintenance

- En fonction des opérations d'entretien à réaliser, des coupures d'alimentation partielles ou totales de l'enveloppe dans laquelle l'intervention sera réalisée, sont à prévoir avant d'intervenir sur celle-ci.
- Lors d'opérations qui impliquent l'accès à l'intérieur de l'enveloppe, prendre garde aux risques de brûlure et coupure avant de toucher les produits ainsi que les parties métalliques.
- Avant de remettre sous tension, vérifier l'absence de tout corps étranger et s'assurer que toutes les protections physiques ont été remises en place (exemples : écrans, capotages, plastrons).

Risques de chocs électriques, de brûlures et d'explosion.

Les règles et recommandations de ce document sont basées sur notre connaissance des conditions typiques d'utilisation de nos produits dans les domaines d'application usuellement rencontrés. Cependant, il incombe toujours au client de vérifier et valider que les produits de Legrand sont adaptés à son installation et à son usage.

Le client doit s'assurer des bonnes pratiques d'installation, de maintenance et d'exploitation du matériel pour éviter tout risque de blessure du personnel ou dégât matériel en cas de défaillance du produit, en particulier pour les applications qui requièrent un niveau de sécurité très élevé (à titre d'exemple, celles dans lesquelles la défaillance d'un composant peut mettre en danger la vie des personnes ou leur santé).

Les règles de stockage, manutention, installation, maintenance ainsi que les précautions et avertissements adéquats doivent être strictement observés et appliqués.

OBJET DE L'ENTRETIEN

Durant leur utilisation, les éléments installés dans votre armoire peuvent être exposés à différents facteurs d'usure, comme par exemple une température élevée, des surtensions, la pollution ambiante (exemples : poussières, vapeurs), une usure de fonctionnement (contacts, pinces), etc.

Ces facteurs sont susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur vos équipements, de réduire leur durée de vie et/ou d'altérer leur bon fonctionnement.

Surveiller régulièrement l'état du matériel dans son environnement d'exploitation est indispensable pour prévenir les pannes ou les dégradations.

Effectuer les différentes opérations d'entretien aux intervalles préconisés est impératif en vue d'assurer un fonctionnement des armoires électriques dans des conditions optimales, et maximisera leur durée de vie et permettra de préserver la sécurité de votre installation.

⚠ Les règles et recommandations de ce guide sont basées sur notre connaissance des conditions typiques d'utilisation de nos produits dans les domaines d'application usuellement rencontrés. Cependant, il incombe toujours au client de vérifier et valider que les produits de Legrand sont adaptés à son installation.
Le client doit s'assurer des bonnes pratiques d'installation, de maintenance et d'exploitation du matériel pour éviter tout risque de blessure du personnel ou dégât matériel en cas de défaillance du produit, en particulier pour les applications qui requièrent un niveau de sécurité très élevé (ex : dans lesquelles la défaillance d'un composant peut mettre en danger la vie du personnel ou sa santé).
Les règles de stockage, manutention, installation, maintenance ainsi que les précautions et avertissements adéquats doivent être strictement observés et appliqués.

GUIDE D'ENTRETIEN

PLAN D'ENTRETIEN

Préalable

Votre installation doit être entretenue en suivant les actions décrites par le plan suivant et selon la périodicité indiquée (voir p. 7).
Avant de réaliser les opérations d'entretien, assurez-vous de vérifier que votre installation n'a pas évolué, notamment :

- Ventilation du local
- Température ambiante
- Degré d'hygrométrie
- Évolution et nature des charges

⚠ Nous vous recommandons fortement de tenir à jour un carnet d'entretien pour chaque armoire avec l'indication de l'ensemble des opérations de vérification et d'entretien réalisées.

Entretien préventif

- L'entretien d'un disjoncteur fixe et les essais électriques nécessitent la mise hors tension de la puissance et des auxiliaires.
- L'entretien de la partie fixe d'un disjoncteur débrochable nécessite la mise hors tension de la puissance.
- Le contrôle des sécurités d'interverrouillages mécaniques sur les appareils « Normal/Secours » ne pourra être effectué qu'à la seule condition que les tableaux concernés soient hors tension.

PLAN D'ENTRETIEN

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Vous souhaitez être accompagné dans la prise en main de votre installation, réaliser des contrôles et entretiens normatifs, mettre en place des actions préventives ou curatives...
Nos services s'adaptent à vos besoins !
Faites appel à nos experts pour réaliser des opérations de maintenance dans le respect des contraintes d'exploitation de votre installation.

Niveaux Afnor 1-2

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Un technicien, effectue sur votre installation le contrôle des DPX³, dans le respect des procédures détaillées et à l'aide des équipements de soutien nécessaires (intégrés au bien, extérieurs ou portatifs).

Exemples des contrôles et interventions effectués :

- entretien général,
- contrôle mécanique électrique,
- nettoyage...

Niveaux Afnor 3-4

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Un technicien Legrand spécialisé, effectue sur votre installation le contrôle des DPX³, dans le respect des procédures détaillées et à l'aide des équipements de soutien spécialisés.

Exemples des contrôles et interventions effectués :

- vérification fonctionnement unité de protection,
- impression de la courbe de réglage des disjoncteurs....

Pour plus d'informations, contactez le service Relations Pro (coordonnées au dos de ce document)

OPÉRATIONS	PÉRIODICITÉ*	NIVEAU AFNOR 1-2	NIVEAU AFNOR 3-4
1 - ENTRETIEN GÉNÉRAL DPX³			
Vérification de l'absence d'élément étranger dans l'environnement du DPX³	Annuel	X	
Etat des plastrons et protections IP	Annuel	X	
Nettoyage (dépoussiérage par aspiration)	Annuel	X	
Vérifier visuellement l'absence d'humidité et de corrosion dans l'environnement du DPX³ (condensation)	Annuel	X	
Vérifier le bon état général de l'ensemble (coups, chocs, casses, déformations, brûlures, ...)	Annuel	X	
2 - VÉRIFICATION DES CONNEXIONS ÉLECTRIQUES			
Contrôle des connexions borniers auxiliaires	Annuel	X	
Vérification visuelle de l'état des connexions de puissance	Annuel	X	
3 - CONTRÔLES			
Contrôle de continuité de masse entre partie fixe et mobile du DPX³ (version débrochable)	Tous les 3 ans		X
Contrôle mécanique du fonctionnement disjoncteur (ON/OFF/Déclenchement)	Annuel	X	
Contrôle des asservissements de l'appareil (verrouillages à clés)	Annuel	X	
Contrôle mécanique du système de débrochage et des sécurités	Tous les 3 ans		X
Contrôle mécanique du système d'extraction et des sécurités	Tous les 3 ans		X
Contrôle fonctionnel des commandes rotatives	Annuel	X	
Contrôle fonctionnel des commandes motorisées	Annuel	X	
Contrôle fonctionnel de l'inverseur de sources	Annuel	X	
Contrôle bon état des auxiliaires et des connexions	Annuel	X	
Vérification du sélecteur de test diélectrique (modèles différentiels)	Tous les 3 ans		X

* À moduler en fonction des conditions d'installation et d'usage.

PLAN D'ENTRETIEN

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

OPÉRATIONS	PÉRIODICITÉ*	NIVEAU AFNOR 1-2	NIVEAU AFNOR 3-4
4 - ESSAIS ET MESURES			
Fonctionnement électrique des auxiliaires (Bobines UVR, ST, Moteur)	Tous les 3 ans		X
Fonctionnement des contacts auxiliaires (OC, CTR, débro)	Tous les 3 ans		X
Niveau de tension alimentation externe	Tous les 3 ans		X
Vérification niveau de charge piles et remplacement conditionnel	Annuel	X	
Vérification fonctionnement unité de protection	Tous les 3 ans		X
Essai mécanique du système d'inverseur de sources	Tous les 3 ans		X
5 - VÉRIFICATION MÉCANIQUE DU DPX³			
Vérification et nettoyage des connexions débrochables	Tous les 3 ans		X
Contrôle visuel des éléments mécaniques du système d'inverseur de sources	Tous les 3 ans		X
6 - VÉRIFICATIONS CHÂSSIS (DÉBROCHABLE OU EXTRACTIBLE)			
Contrôle et graissage du système d'embrochage	Tous les 3 ans		X
Contrôle visuel des connexions de puissance	Annuel	X	
Contrôle de l'embrochage du bornier auxiliaire	Annuel	X	
Contrôle du contact de position embroché / non embroché	Annuel	X	

* À moduler en fonction des conditions d'installation et d'usage.

Entretien approfondi (par personnel spécialement qualifié)

OPÉRATIONS	PÉRIODICITÉ*	NIVEAU AFNOR 1-3	NIVEAU AFNOR 4
1 - ENTRETIEN APPROFONDI			
Remplacement bobines	Tous les 5 ans		X
Remplacement moteur	Tous les 5 ans		X

* À moduler en fonction des conditions d'installation et d'usage.

NOTES

DIRECTIONS RÉGIONALES

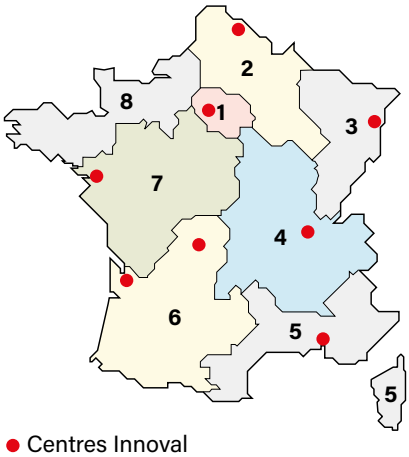

● Centres Innoval

1 - DIRECTION RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Nouvelle adresse

59 avenue de la République
93170 Bagnolet

Départements : 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95

☎ : 01 73 305 333
@ : fr-dr-paris@legrand.com

2 - DIRECTION RÉGIONALE NORD

12A avenue de l'Horizon
59650 Villeneuve d'Ascq

Départements : 02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 59 - 60 62 - 80

☎ : 0 805 129 129
@ : fr-dr-lille@legrand.com

3 - DIRECTION RÉGIONALE EST

288 avenue de Colmar
67100 Strasbourg

Départements : 25 - 39 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68 70 - 88 - 90

☎ : 03 88 77 32 32
@ : fr-dr-strasbourg@legrand.com

4 - DIRECTION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES BOURGOGNE AUVERGNE

8 rue de Lombardie - 69800 Saint-Priest

Départements : 01 - 03 - 07 - 15 - 21 - 26 - 38 42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 71 - 73 - 74 - 89

☎ : 0 800 715 715
@ : fr-dr-lyon@legrand.com

5 - DIRECTION RÉGIONALE MÉDITERRANÉE

Le Campus Arteparc - Bâtiment C
595 Rue Pierre Berthier
13591 Aix en Provence Cedex 3

Départements : 2A - 2B - 04 - 05 - 06 - 11 13 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - Monaco

☎ : 0 800 730 800
@ : fr-dr-aix-en-provence@legrand.com

6 - DIRECTION RÉGIONALE SUD-OUEST

73 rue de la Morandière
33185 Le Haillan

Départements : 09 - 12 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32 33 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82 - 87

☎ : 0 805 121 121
@ : fr-dr-bordeaux@legrand.com

7 - DIRECTION RÉGIONALE ATLANTIQUE VAL DE LOIRE

Technoparc de l'Aubinière
14 impasse des Jades - Bat L - CS 53863
44338 Nantes Cedex 3

Départements : 16 - 17 - 18 - 28 - 36 - 37 - 41 44 - 45 - 49 - 53 - 72 - 79 - 85 - 86

☎ : 0 805 120 805
@ : fr-dr-nantes@legrand.com

8 - DIRECTION RÉGIONALE BRETAGNE NORMANDIE

1 rue du Petit Pré - ZAC des Trois Marches
35132 Vezin-le-Coquet

Départements : 14 - 22 - 27 - 29 - 35 - 50 - 56 61 - 76

☎ : 0 800 730 974
@ : fr-dr-rennes@legrand.com

FORMATION CLIENTS

Innoval - 87045 Limoges Cedex - France
☎ : 05 55 06 88 30

Relations Enseignement Technique
☎ : 05 55 06 77 58

SERVICE EXPORT

87045 Limoges Cedex - France
☎ : 05 55 06 87 87
Contact : accessible sur legrandgroup.com

service
Relations Pro

0810 48 48 48 Service 0,05 € / min + prix appel

du lundi au vendredi 8h à 18h
128 av. de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex - France
E-mail : accessible sur legrand.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

legrand.fr
facebook.com/LegrandFrance
linkedin.com/legrandfrance/
instagram.com/legrand_france/
youtube.com/legrandfrance/
pinterest.fr/legrandfrance/
tiktok.com/@legrandfrance

PRT226014 - Juillet 2026

legrand

LEGRAND SNC
SNC au capital de 7 765 345 €
RCS Limoges 389 290 586
N° SIRET 389 290 586 000 12
TVA FR 15 389 290 586

Siège social

128, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
87045 Limoges Cedex - France
☎ : 05 55 06 87 87
Fax : 05 55 06 88 88